

Terminal communiquant à domicile



1 Le patient est équipé à domicile d'un terminal avec accès 3G, d'un scanner ainsi que d'un lecteur de carte CPS (option)

2 A domicile, l'intervenant accède à la plateforme sécurisée **Athome Domicile** pour compléter le dossier patient
Les documents (ordonnances, photocopies,...) sont numérisés et intégrés au dossier patient

3 L'équipe de soins interne et les intervenants externes accèdent aux informations du patient en temps réel depuis un navigateur internet